



- AC1 : Protection des monuments historiques
 Inscrit
- AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
 Périmètre de protection rapprochée
- T7 : Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement
 Zone de protection (couvre l'ensemble du territoire communal)

